



Fédération des personnels des services publics  
et des services de santé  
FORCE OUVRIERE  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS



01 44 01 06 00



assfamfo@gmail.com

## **ASSISTANTS(ES) FAMILIAUX(ALES) ASSFAM**

### **Défendre leurs droits, Protéger leurs intérêts**

Créée fin 2020, la commission ASSISTANTS (ES) FAMILIAUX(ALES) « ASSFAM » est composée de camarades issus de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière, du secteur médicosocial associatif et d'assistants familiaux.

Plus largement, elle œuvre en étroite collaboration avec la Fédération Nationale de l'Action Sociale (FNAS), sous l'égide de Corinne PETTE, secrétaire Fédérale.

Cette commission a pour objectif de travailler et de porter au plus haut niveau les revendications des ASSFAM quel que soit leurs employeurs (départements, associations, fonction publique hospitalière ex : les CDEF).

Les ASSFAM sont plusieurs dizaines de milliers à travailler dans l'ombre, très souvent seul(e)s. 24H/24H ; 7 jours/7.

Pour Force Ouvrière, réunir et fédérer les ASSFAM c'est établir une meilleure proximité pour mieux les accompagner et les défendre.

Leur situation particulière, les différences de rémunération, l'absence de certaines primes ou indemnités... autant de sujets qui rendent l'action syndicale FO encore plus nécessaire dans ce domaine !

La commission se réunit environ 1 fois par mois autour d'un noyau de membres permanents.

Dans le cadre de ses travaux, la commission a élaboré 4 fiches techniques :

- La présomption d'innocence,
- La déclaration des impôts,
- Les rémunérations sous la nouvelle loi TAQUET,
- Le contrat de travail sous la nouvelle loi TAQUET.



**ASSFAM**



Fédération des personnels des services publics  
et des services de santé  
FORCE OUVRIERE  
153-155 rue de Rome 75017 PARIS



01 44 01 06 00



[assfamfo@gmail.com](mailto:assfamfo@gmail.com)

Ces fiches sont systématiquement envoyées aux syndicats de base afin qu'ils soient un véritable lieu ressource et relai de ces informations au cœur des préoccupations des ASSFAM.

Les diagnostics posés par la commission ont fait l'objet de remontées jusqu'au secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance Adrien TAQUET, lors de la préparation de sa loi, réformant la protection de l'enfance.

Des travaux ont été possibles en visio avec un conseiller ministériel en charge des questions liées à la protection de l'enfance.

### **Commission ASSFAM Fonction Publique Territorial :**

Actuellement sous l'égide de LAURENT MATEU secrétaire fédéral en charge des assistants familiaux, cette commission génère de nombreux contacts auprès des départements qui ont abouti à des réunions d'information et de l'appui technique.

+ de 90% des assistant(e)s familiaux(ales) étant employés dans les conseils départementaux, il nous a semblé indispensable de mettre un accent tout particulier vers ces structures.

Nous invitons dès à présent les camarades en responsabilité dans les CD à contacter la commission Assfam FO des Services Publics.

Pour tout renseignement ou toutes demandes d'interventions (Réunion d'info : Visio, Présentiel), nous invitons les responsables de structure à contacter Véronique, Béatrice, Clémence et Yann qui vous répondrons avec beaucoup de plaisir et de professionnalisme.

Le Secrétariat Fédéral.

Contact : [assfamfo@gmail.com](mailto:assfamfo@gmail.com)

Attention adresse mail exclusivement réservée à l'usage des représentants syndicaux.  
(Nous ne répondrons pas aux sollicitations en direct des assistants familiaux)



ASSFAM